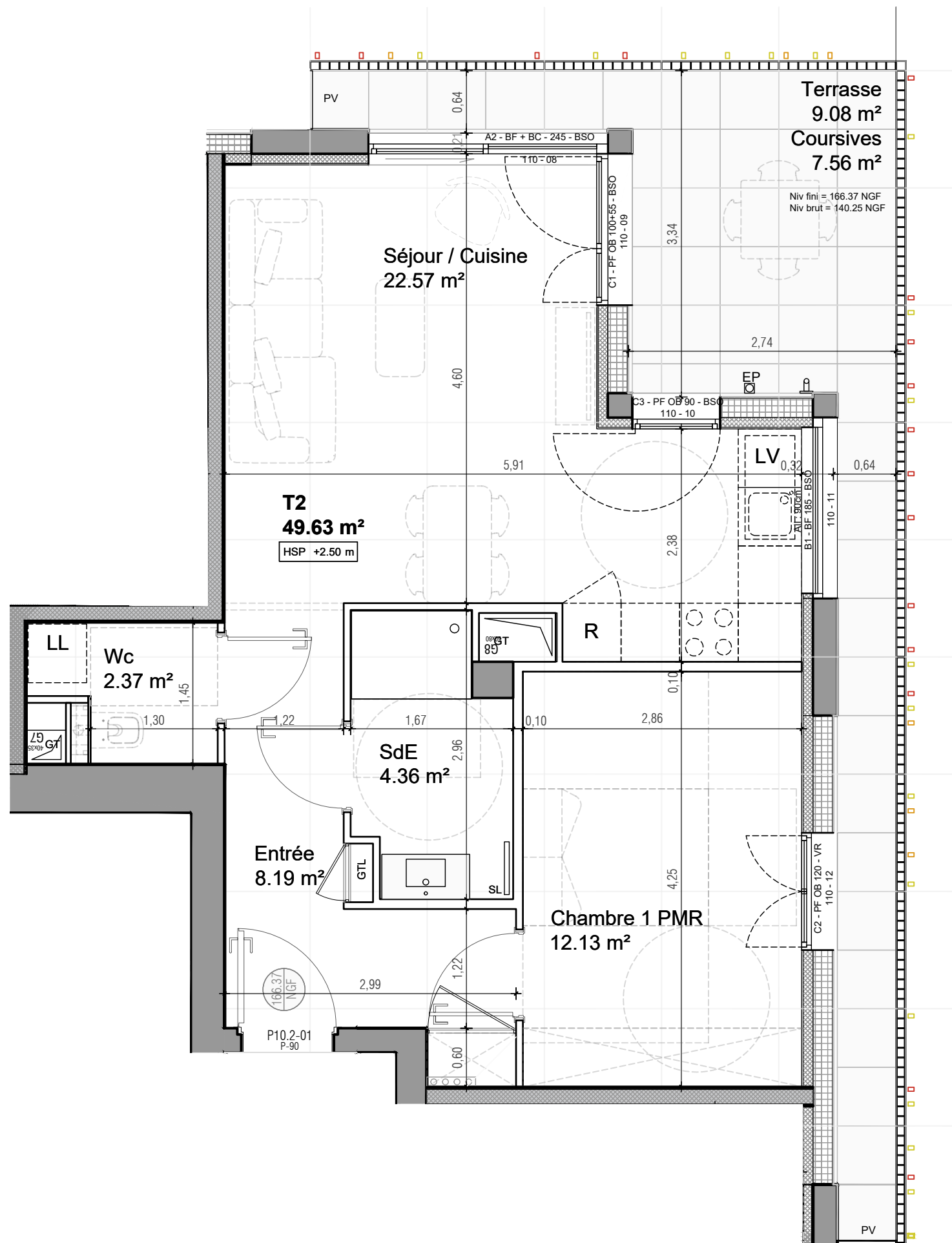


PF : porte-fenêtre
F : fenêtre

BF : baie fixe
BC : baie coulissante

All : allège
OB : oscillo-battant

VR : volet
BSO : brise soleil

LV : lave-vaisselle
LL : lave-linge

SL : sèche-linge
R : Réfrigérateur

HSP : hauteur
sous-plafond

GT : gaine technique
GTL : GT électrique

PV : pare-vue
TV : trappe de visite

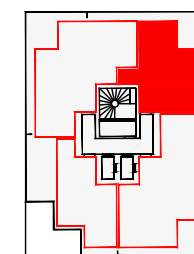
Nota : le présent plan établi par l'architecte en fonction de l'avancement des études est susceptible de subir des adaptations et modifications pour répondre aux nécessités techniques, administratives ou induites par les études définitives d'exécution ou lors de la réalisation, notamment pour les dimensions libres, position des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, emplacements des équipements sont représentés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art 4.1). L'isolation représente se fera en fonction de l'étude thermique et des hypothèses retenues par le thermicien. Dans les pièces humides, les installations telles que LL, LV, F, etc... sont représentées pour définir un emplacement, la fourniture de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due. Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons techniques ou administratives peuvent être apportées au plan.



AAR^tpège

Ilot J

Quartier Archipel 2 Strasbourg Wacken



R+10

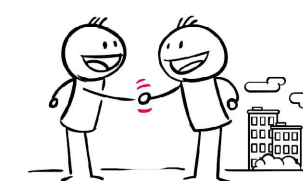


Niveau	Typologie	Logement
R+10	T2	2.10.2

2.10.2	T2
Séjour /Cuisine	22.57
Chambre 1 (PMR)	12.13
SdE	4.36
Wc	2.37
Entrée	8.19
TOTAL SHAB	49.626
Terrasse	9.08
Coursives	7.56
TOTAL ESPACES EXTERIEURS	16.64

Date d'édition : 23/06/2025

Indice : K



les promoteurs
- D'AUJOURD'HUI -

loci anima©